



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEEAO

PARCE QUE L'ÉGALITÉ N'EST PAS SEULEMENT UN OBJECTIF - C'EST UN MOTEUR DE TRANSFORMATION



MARS 2026

Journée Internationale des Droits de la Femme



 BIDC_EBID  BIDC_EBID  BIDC-EBID  EBIDofficial  www.bidc-ebid.org

UMOA



Le Togo confirme son attractivité sur le marché obligataire P.4

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



La Poste devient le bras logistique du Commerce P.2



Le carême nourrit l'âme. L'eau nourrit la vie. Choisissez Voltaic.

No dites plus eau, dites Voltaic.

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

La BIDC trace la voie de l'inclusion

Page 3



FIBREZ SANS FRAIS



PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE L'INSTALLATION À 0 FCFA

* Paiement du premier forfait mensuel à la souscription

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ



8866 www.canalbox.tg

Coût de l'appel : 20 FCFA

Documents administratifs

La Poste devient le bras logistique du Commerce

Un partenariat inédit pour rapprocher l'administration des citoyens et accélérer la modernisation des services au Togo. Le Ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité (MDCCQ) et la Société des Postes du Togo (SPT) ont scellé le mercredi 04 mars 2026, un accord stratégique visant à transformer la logistique des documents administratifs digitalisés. Désormais, la Poste assurera la livraison sécurisée des documents numérisés du MDCCQ aux usagers, partout sur le territoire.

Bernard AFAWOUBO

La cérémonie de signature, présidée par MENSAH Koffi Vinyo, Directeur de Cabinet du Ministre délégué, s'est tenue en présence du Directeur général de la SPT, Kwadzo Dzodzro Kwassi.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de la dématérialisation des services du commerce et de l'artisanat. Il permet aux opérateurs économiques et aux citoyens d'obtenir leurs documents sans déplacement vers l'administration, via le réseau postal national. Rapidité, sécurité et proximité



deviennent ainsi les maîtres mots d'un service public modernisé.

La digitalisation des services publics figure au cœur de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Elle est considérée comme un moteur de compétitivité et de croissance, visant à faire du Togo une référence régionale

en matière de numérique.

Lors de son allocution, MENSAH Koffi Vinyo a salué la vision du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, qui a placé le digital au centre de la stratégie nationale de développement. Il a également félicité la SPT pour son engagement dans la modernisation des ser-

vices publics.

De son côté, le Directeur général de la SPT a exprimé le souhait que ce partenariat devienne un modèle pour d'autres secteurs, contribuant à renforcer l'efficacité et l'accessibilité des services publics.

Actuellement, douze services du commerce et de l'artisanat sont déjà digitalisés grâce à l'appui de l'Agence Togo Digital (ATD). Ils sont accessibles via la plateforme nationale de services publics, permettant la soumission des demandes, le paiement en ligne et le suivi jusqu'à la livraison.

Aviation africaine

La BAD lance une plateforme de financement pour combler le retard d'un marché à fort potentiel

Malgré un potentiel démographique considérable, le transport aérien africain reste encore marginal dans l'économie mondiale du secteur. En effet, le continent représente près de 18% de la population mondiale, mais moins de 3% du trafic aérien mondial, un déséquilibre révélateur des obstacles structurels qui freinent le développement de l'aviation en Afrique.

C'est dans ce contexte que le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a dévoilé une nouvelle plateforme continentale de financement de l'aviation, destinée à mobiliser des capitaux et accélérer la modernisation du secteur. L'annonce a été faite lors du Forum sur les compagnies aériennes, les capitaux et la connectivité, organisé les 25 et 26 février à Nairobi, au Kenya, en partenariat avec l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA).

Transformer une forte demande en croissance durable

Alors que l'Afrique est appelée à devenir le marché aérien à

la croissance la plus rapide au monde, la question centrale pour les décideurs publics et les acteurs du secteur reste la transformation de cette demande en connectivité durable, compétitivité et rentabilité financière. Pour répondre à cet enjeu, la BAD met en avant le Programme intégré de transformation de l'aviation (PITA), une plateforme conçue pour moderniser l'écosystème aéronautique africain et mobiliser des financements à grande échelle.

Le programme vise notamment à harmoniser les politiques publiques, structurer des instruments de financement innovants et faciliter la mise en œuvre de projets d'infrastructure,

dans un cadre jugé plus attractif pour les investisseurs. Selon Mike Salawou, directeur des infrastructures et du développement urbain de la BAD, les perspectives de croissance du trafic aérien africain sont parmi les plus prometteuses au monde, mais l'offre d'infrastructures et les capacités d'investissement restent insuffisantes.

Pour les acteurs du secteur, le potentiel du continent est indéniable. Selon Abderahmane Berthé, secrétaire général de l'AFRAA, le faible poids de l'Afrique dans le trafic mondial ne reflète pas un manque de demande, mais plutôt des contraintes structurelles et réglementaires persistantes. À l'horizon des deux prochaines décennies, un quart des nouveaux passagers aériens dans le monde devraient provenir d'Afrique, portée par une urbanisation rapide, une classe moyenne en expansion et une population particulièrement jeune. Ces facteurs devraient

renforcer la demande de mobilité, de tourisme et d'échanges commerciaux à travers le continent.

Des performances financières encore fragiles

Malgré ces perspectives encourageantes, la rentabilité des compagnies aériennes africaines reste limitée. Selon l'Association du transport aérien international (IATA), leurs marges nettes devraient se situer entre 1% et 2%, bien en dessous de la moyenne mondiale estimée à 3,9% en 2026. Plusieurs facteurs continuent de peser sur la performance du secteur : le coût élevé du carburant, une fiscalité lourde, une libéralisation incomplète du marché aérien, et des infrastructures de correspondance insuffisantes. La connectivité intra-africaine demeure notamment un goulot d'étranglement majeur. Le trafic entre pays africains ne représente qu'environ un quart du transport aérien to-

tal, obligeant souvent les passagers à transiter par des hubs situés hors du continent.

Pour surmonter ces limites, les participants au forum ont insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA), considéré comme un levier essentiel pour améliorer la connectivité régionale. Lors de la rencontre, Eric Ntagengerwa, chef du département Transports et Mobilité de la Commission de l'Union africaine, intervenant au nom de la commissaire aux Infrastructures et à l'Énergie Lerato Dorothy Mataboge, a rappelé que l'Union africaine a choisi le Marché unique du transport aérien comme thème de l'année 2027. Cette initiative vise à libéraliser le ciel africain, renforcer la concurrence et réduire les coûts de transport, tout en stimulant le commerce intra-africain.

Journée des droits de la femme

La BIDC trace la voie de l'inclusion

Sous le thème « Donner pour recevoir », la BIDC réaffirme son engagement en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes dans l'espace CEDEAO. La célébration de la Journée internationale des droits de la femme rappelle que l'investissement en faveur des femmes n'est pas seulement un impératif moral, mais un levier stratégique pour une croissance inclusive et durable

Bernard AFAWOUBO

Actrices du changement social et moteurs de la résilience économique, les femmes africaines affichent l'un des taux d'activité entrepreneuriale les plus élevés au monde. Pourtant, elles restent confrontées à un déficit de financement estimé entre 40 et 42 milliards USD, freinant leur potentiel de création d'emplois et de transformation sociale. À la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), le message « Donner pour recevoir » se traduit en programmes

concrets. Dans sa nouvelle stratégie de croissance, résilience et optimisation (GRO) 2026-2030, la Banque fait de la parité et de l'autonomisation des jeunes des priorités fondamentales.

- Financements ciblés pour les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes
 - Assistance technique et renforcement des capacités
 - Instruments de financement mixte pour réduire les risques et attirer les capitaux privés
- La BIDC s'engage également à intégrer la dimension genre dans toutes ses opérations,

notamment à travers le Sceau de l'égalité des genres pour les institutions publiques (GES-PI), en partenariat avec le PNUD et la Commission de la CEDEAO.

Un appel à l'action collective

La Banque souligne que son action doit être relayée par les gouvernements, appelés à réformer les lois et politiques excluantes, et par le secteur privé, invité à rendre ses chaînes de valeur plus inclusives. Les partenaires au développement sont également exhortés à soutenir les instruments



de financement innovants, tels que les obligations sociales, et à adopter des indicateurs sensibles au genre.

« Donner n'est pas faire de la charité lorsqu'il s'agit d'une démarche stratégique », rappelle la BIDC. Fournir aux femmes des capitaux, des compétences et un accès au marché génère des retombées positives dans les ménages et les

communautés.

En ce 8 mars, la Banque réaffirme sa confiance dans le potentiel des femmes entrepreneures, innovatrices et dirigeantes de l'espace CEDEAO, et appelle à des partenariats structurants pour amplifier leur impact.

Lutte contre la précarité

1,8 milliard CFA pour réduire les vulnérabilités au Togo

(TOGODAILYNEWS) – Avec 1,8 milliard de francs CFA investis en 2025, l'État intensifie sa lutte contre les vulnérabilités sociales et économiques pour bâtir une société plus résiliente et inclusive. La réduction des vulnérabilités s'impose comme un axe majeur de l'action publique au Togo. Face aux fragilités sociales, économiques et territoriales, les autorités misent sur une approche solidaire, centrée sur la protection des populations les plus exposées. Objectif: construire un développement qui profite à tous.

Les vulnérabilités touchent les ménages à faibles revenus, les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap et les populations vivant dans des zones à risques. Pour y répondre, l'État, sous l'impulsion du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, consolide les mécanismes de protection sociale : accès aux services essentiels, programmes de

filets sociaux, initiatives de soutien aux revenus et actions en faveur de la dignité humaine.

Ces dispositifs permettent d'amortir les chocs, de réduire l'extrême pauvreté et d'offrir aux bénéficiaires une capacité minimale de projection vers l'avenir. Ils sont complétés par des efforts dans la santé, l'éducation et la nutrition, ainsi que par des poli-



tiques d'autonomisation via l'entrepreneuriat local, l'insertion professionnelle des jeunes et l'accès des femmes aux opportunités économiques.

Des résultats concrets en 2025

Selon le bilan du ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Pro-

tection de l'enfance, un montant de 1,8 milliard de francs CFA a été mobilisé en 2025 pour réduire les vulnérabilités.

- 950 millions CFA sur ressources propres de l'État
 - 861 millions CFA apportés par les partenaires techniques et financiers
- Au total, 204 720 bénéficiaires ont été touchés,

dont 60 % de femmes. Les actions ont porté sur la prise en charge, la formation et l'insertion socioprofessionnelle.

Le Grand Lomé concentre le plus grand nombre de bénéficiaires (65 642 personnes), suivi des Plateaux (33 533), de la Kara (32 517), de la Centrale (28 310), des Savanes (24 779) et de la Maritime (19 937). En faisant de la lutte contre les vulnérabilités un pilier de sa stratégie de développement, le Togo affirme une vision profondément humaine du progrès : une solidarité vécue au quotidien, au service de la cohésion nationale et d'un avenir partagé, plus juste et plus résilient.

UMOA

Le Togo confirme son attractivité sur le marché obligataire

Le Togo a vraiment démarré l'année 2026 sur les chapeaux de roues ! Avec le montant récolté sur l'UMOA titre, c'est un bon début pour l'économie togolaise. Initialement à la recherche de 20 milliards de f CFA, en s'appuyant sur les instruments BAT et OAT du marché financier de l'UMOA, les autorités financières ont pu retenir une enveloppe supérieure c'est à dire 22 milliards de f CFA, signe de la confiance des investisseurs et de la bonne tenue du profil de risque du pays.

Patience SALLAH

Les BAT sont des instruments à court terme (moins d'un an), souvent utilisés pour gérer la trésorerie courante de l'État, tandis que les OAT, de maturité plus longue, visent à soutenir la mise en œuvre de projets économiques à forte valeur ajoutée.

Et pour rappel, le recours au marché régional n'a rien d'exceptionnel : il s'agit d'une stratégie récurrente des États de l'UEMOA, dont le Togo, pour mobiliser des ressources à moyen et long terme afin de financer les besoins budgétaires, notamment les investisse-

ments publics structurants, le remboursement de la dette intérieure, ou encore le soutien aux secteurs productifs.

L'opération du 06 Mars 2026, s'inscrit dans le cadre du programme annuel d'émissions défini par le ministère des finances et du budget, en cohérence avec les objectifs de soutenabilité de la dette et la stratégie d'endettement à moyen terme du pays. Le succès de cette levée reflète la confiance des investisseurs régionaux dans la capacité du Togo à honorer ses engagements.

Selon des analystes du



marché obligataire, le Togo bénéficie d'un profil de crédit jugé stable, grâce notamment à une gestion budgétaire prudente, une trajectoire de croissance soutenue, et un engagement clair en faveur de la consolidation des finances publiques.

Les ressources mobilisées permettront de soutenir les priorités du gouvernement dans des secteurs clés

comme les infrastructures, l'agriculture, l'énergie ou la santé, contribuant ainsi à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie. Les priorités du budget 2026 sont :

- Inclusion et capital humain : 669 milliards de FCFA alloués pour renforcer les secteurs de l'éducation, la santé et la protection sociale.
- Transformation éco-

nomique : 407 milliards de FCFA pour soutenir l'agriculture, l'industrie et le numérique.

- Renforcement de l'État : 324 milliards de FCFA pour améliorer la sécurité et la gouvernance.

Avec ces mesures, le Togo vise à poursuivre sa croissance économique et à améliorer le niveau de vie de ses citoyens

Marquage fiscal

Le Togo franchit le cap de l'intelligence numérique

Le Togo franchit un cap décisif dans la lutte contre la fraude et la contrefaçon. Une formation stratégique au Digital Market Intelligence (DMI) a été lancée au siège de la Commission chargée du suivi de la Solution automatisée de marquage (SAM).

Bernard AFAWOUBO

Organisée par la société SICPA, elle vise à doter les agents de l'Office togolais des recettes (OTR), du ministère du Commerce et de la Commission de compétences numériques avancées pour renforcer l'efficacité des contrôles sur le terrain.

Le DMI est une solution technologique de surveillance des marchés, capable de détecter les anomalies, digitaliser les inspections et

assurer la traçabilité des missions. Grâce à l'automatisation des données de terrain, il permet d'identifier rapidement les risques, de signaler les produits contrefaits et d'orienter les contrôles vers les zones sensibles.

Un Comité technique de suivi (CTS) sera mis en place pour analyser les alertes générées par la plateforme et coordonner les inspections régionales. Les preuves collectées via une application mobile seront centralisées, garantissant une transparence ac-



crue et une meilleure coordination interinstitutionnelle. Depuis son introduction en 2020, la Solution automatisée de marquage (SAM) s'est imposée comme un rempart contre la contrebande et la contrefaçon. Avec l'intégration du DMI, elle gagne en puissance et en précision. Les produits soumis aux

droits d'accises – tabacs, alcools, eaux minérales et boissons gazeuses – pourront désormais être suivis en temps réel, avec une capacité de contrôle élargie.

Des bénéfices multiples

- Protection des consommateurs : garantie de l'authenticité des produits et

réduction des risques sanitaires liés aux contrefaçons.

- Soutien aux opérateurs économiques locaux : lutte contre la concurrence déloyale et la fraude.
- Optimisation des recettes fiscales : meilleure traçabilité des flux commerciaux et sécurisation des marchés.

Pour Karima Belgas, experte de SICPA Espagne, le DMI offre une vision intégrée du dispositif d'inspection, renforçant la collaboration entre les structures impliquées.

De son côté, Sosso Balam Tchamdja, Directeur général de SICPA Togo SAU, souligne que l'efficacité des contrôles sur le terrain est la clé du succès de la réforme du marquage fiscal sécurisé.

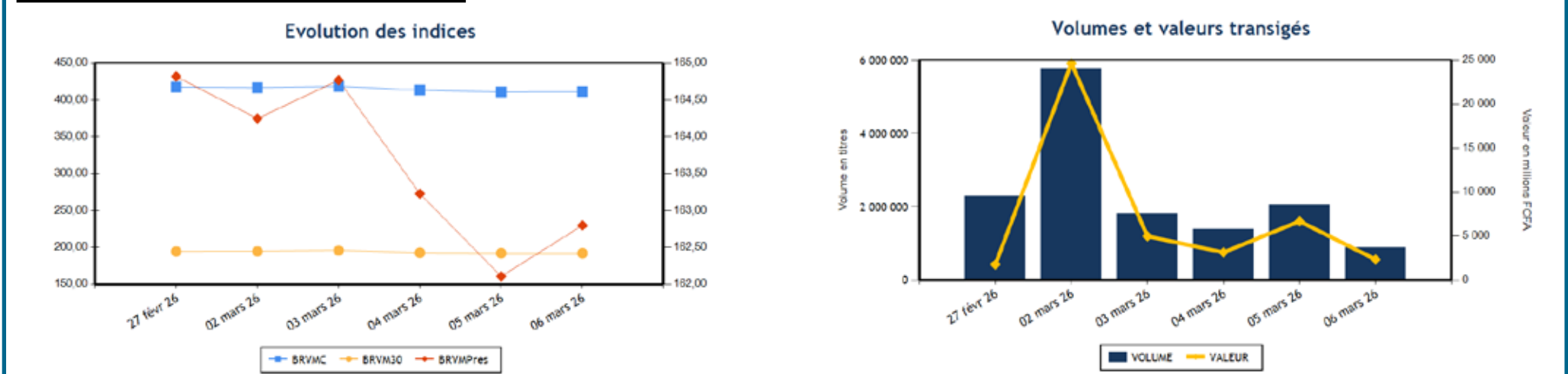
BRVM

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 6 mars 2026

N° 46

BRVM COMPOSITE	411,44	BRVM 30	192,20	BRVM PRESTIGE	162,80
Variation Jour	0,09 %	Variation Jour	-0,05 %	Variation Jour	0,43 %
Variation annuelle	19,00 %	Variation annuelle	15,62 %	Variation annuelle	12,86 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	15 863 334 229 344	0,09 %
Volume échangé (Actions & Droits)	896 594	-41,28 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	2 338 331 348	69,81 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	25	47,06 %
Nombre de titres en baisse	19	-9,52 %
Nombre de titres inchangés	3	-66,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	5 735	7,50 %	73,52 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	2 095	7,44 %	38,28 %
UNIWAX CI (UNXC)	2 250	5,14 %	60,71 %
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	2 250	4,65 %	221,43 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	2 800	4,28 %	77,22 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	162,80	0,43 %	12,86 %	94 600	1 347 491 615	12,16
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	282,76	-0,46 %	29,92 %	801 994	990 839 733	16,31

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	158,44	0,09 %	19,00 %	896 594	2 338 331 348	13,51

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	104,96	0,66 %	10,60 %	34 993	885 447 625	10,14
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	206,36	-1,33 %	19,27 %	39 654	108 611 760	71,03
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	174,64	0,27 %	19,73 %	681 089	851 219 383	10,77
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	280,35	-1,26 %	29,74 %	26 669	174 511 465	12,41
BRVM - INDUSTRIELS	6	208,79	4,69 %	57,78 %	49 924	121 821 150	21,12
BRVM - ENERGIE	4	149,92	-2,01 %	35,17 %	53 800	147 748 865	18,82
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	147,48	-0,67 %	39,26 %	10 465	48 971 100	18,27

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	13,51
Taux de rendement moyen du marché	6,35
Taux de rentabilité moyen du marché	7,49
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	184
Volume moyen annuel par séance	2 375 553,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 522 323 185,77

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 785 014 446 565	0,06 %
Volume échangé	2 056	-99,61 %
Valeur transigée (FCFA)	14 202 775	-99,73 %
Nombre de titres transigés	5	-54,55 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse		-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-70,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	35 705	-7,26 %	23,55 %
SICOR CI (SICC)	3 710	-7,25 %	12,42 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	2 240	-3,66 %	55,02 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 750	-2,78 %	22,38 %
TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC)	2 850	-2,73 %	22,06 %

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	17,25
Ratio moyen de satisfaction	30,23
Ratio moyen de tendance	175,27
Ratio moyen de couverture	57,06
Taux de rotation moyen du marché	0,08
Prime de risque du marché	1,65
Nombre de SGI participantes	34

Afrique

Les dépenses des pays d'Afrique subsaharienne en matière de Défense se sont établies à 23,6 milliards USD en 2025, enregistrant une hausse de 19 %

La forte croissance des dépenses allouées l'année écoulée à la Défense en Afrique subsaharienne, s'explique principalement par la détérioration des situations sécuritaires et la multiplication des conflits armés dans plusieurs pays de la région.

Les dépenses des pays d'Afrique subsaharienne en matière de Défense se sont établies à 23,6 milliards USD en 2025, enregistrant ainsi une hausse de 19 % par rapport à 2024, selon un rapport publié par l'International Institute for Strategic Studies (IISS). Intitulé « The Military Balance », le rapport du think tank londonien spécialisé dans les questions de Défense et de Sécurité indique que cette hausse à deux chiffres s'explique essentiellement par la détérioration de la situation sécuritaire et la multiplication des conflits dans plusieurs pays de la région.

À titre illustratif, la guerre op-

posant les forces loyales au général Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide (FSR) soutenant son rival Mohamed Hamdan Dogolo au Soudan, le conflit opposant le mouvement rebelle du M23 et le gouvernement de la République démocratique du Congo, ainsi que la fragilité croissante des accords de paix en Éthiopie et au Soudan du Sud.

Le Nigeria a été l'un des principaux contributeurs à l'augmentation des dépenses sécuritaires au Sud du Sahara. Ce pays d'Afrique de l'Ouest qui fait face à une crise sécuritaire multidimensionnelle marquée par une insurrection jihadiste dans le

Nord-Est et un banditisme généralisé, a presque doublé son budget défensif, le faisant passer de 1580 milliards de nairas (environ 1,17 milliard USD) en 2024 à 3100 milliards de nairas (environ 2,29 milliards USD) en 2025.

L'Afrique du Sud, dont le budget de défense est historiquement le plus élevé à l'échelle régionale, a cependant affiché une baisse de 2,5 % de ses dépenses en 2025, à 56,8 milliards de rands (environ 3,6 milliards USD). La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) a quant à elle vu ses dépenses défensives augmenter de 4,5 % en 2025, à 219 milliards USD, hors financement militaire étranger (FMF) provenant des États-Unis. Cette hausse s'explique notamment par le conflit ayant opposé Israël au Hamas palestinien, et par la « guerre des 12 jours » entre l'Iran et Israël.

L'Algérie et Israël continuent de tirer la hausse régionale, représentant près de 70 % de l'augmentation enregistrée durant l'année écoulée.

Des dépenses globalement en hausse dans le monde. À l'échelle mondiale, les dépenses en matière de Défense ont atteint 2630 milliards USD, contre 2480 milliards USD en 2024. Elles ont ainsi augmenté de 2,5 % en glissement annuel, un taux inférieur au rythme de croissance de 7 à 8 % observé ces dernières années. Aux USA, elles se sont situées à 921 milliards USD l'an passé contre 968 milliards USD en 2024, sous l'effet de la réduction de l'aide militaire à l'Ukraine et des restrictions imposées au dernier budget de la Défense du président Joe Biden.

En Russie, les dépenses n'ont crû que de 3 %, à 186,2 mil-

liards USD, Moscou ayant réalisé des gains d'efficacité dans son système militaro-industriel, en cherchant à équilibrer une charge déjà importante en matière de défense avec des contraintes budgétaires plus larges. Les dépenses européennes ont de leur côté continué d'augmenter à des niveaux record, la région allouant près de 563 milliards USD à la Défense en 2025, en hausse de 12,6 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses défensives du Vieux continent représentent désormais plus de 21 % du total mondial, contre 17 % en 2022.

En Asie, les dépenses de défense ont aussi continué d'augmenter en 2025, atteignant un total de 573 milliards USD (+5,7 %). Toutefois, si l'on exclut la Chine, dont le budget de Défense de base est estimé à 251,3 milliards USD, la hausse asiatique tombe à 3,7 %.

Le Ghana inaugure la plus grande cimenterie au monde à base d'argile d'un coût de 110 millions USD

Le président ghanéen John Dramani Mahama a procédé ce 5 mars, à l'inauguration d'une importante usine de cimenterie d'argile calcinée dans la zone franche de Tema. Présentée comme la plus grande cimenterie d'argile calcinée au monde, cette nouvelle infrastructure emblématique a nécessité un coût d'investissement de 110 millions de dollars, soit 62,31 milliards FCFA.

Développée par CBI Ghana Ltd, cette unité industrielle a une capacité de production annuelle de 1,5 million de tonnes de ciment respectueux de l'environnement et utilise une technologie d'argile calcinée calcaire qui réduit considérablement les émissions de carbone, tout en maintenant la résistance requise pour la construction moderne. Toute chose qui positionne le Ghana parmi les pionniers mondiaux de la production de matériaux de construction à faible empreinte carbone.

Un levier pour l'emploi et

les chaînes d'approvisionnement locales

Au-delà de son impact environnemental, la nouvelle cimenterie devrait également stimuler l'économie locale. Le projet a déjà permis la création de 109 emplois directs pour des ingénieurs et techniciens qualifiés, tandis que plus de 1 000 emplois indirects ont été générés dans les secteurs de la logistique, de la construction et des mines. Soutenue par des investisseurs internationaux, notamment Norfund, IFU (Danemark) et Heidelberg Materials, l'installation

pourrait également devenir un centre régional pour la technologie LC3, grâce à des partenariats avec des institutions de recherche comme l'Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah et l'Université du Ghana. Selon les analystes du secteur, l'augmentation de la production locale de ciment devrait soutenir le développement des infrastructures et du logement, tout en renforçant le potentiel d'exportation du Ghana dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Pour le président Mahama, ces investissements témoignent du rôle déterminant du secteur privé dans la transformation économique du pays. Il a réaffirmé la volonté du gouvernement de créer un environnement favorable aux entreprises, en soutenant les politiques visant à promouvoir la produc-

tion locale, le transfert de technologies et la réduction de la dépendance aux importations.

Entrée en service d'une nouvelle usine de pâtes alimentaires de 40 millions USD

Dans la même journée, le chef de l'État ghanéen a également inauguré une usine de transformation de pâtes alimentaires de 40 millions de dollars, soit 22,66 milliards FCFA, construite par Olam Agri à Kpone, près de Tema. Cette installation ultramoderne s'inscrit dans un projet agro-industriel plus large, soutenu par un moulin à farine de 55 millions de dollars, destiné à alimenter l'usine en matières premières locale.

Cet investissement illustre la stratégie du gouvernement visant à développer l'agro-transformation et à

réduire la dépendance du pays aux importations alimentaires. Le renforcement des capacités industrielles tout au long de la chaîne de valeur agricole devrait contribuer à améliorer la sécurité alimentaire, créer des emplois et accroître la compétitivité du secteur agroalimentaire ghanéen, souligne la note gouvernementale.

Avec ces deux nouvelles installations, le Ghana cherche à renforcer son secteur manufacturier, soutenir une industrialisation plus verte et consolider sa position comme pôle industriel en Afrique de l'Ouest. Dans un contexte de forte demande régionale en matériaux de construction et en produits alimentaires transformés, ces projets pourraient également accroître le rôle du pays comme plateforme d'exportation dans la sous-région.

Séances plénières

Les députés adoptent le projet de loi portant loi-cadre sur l'environnement

En séance plénière, ce jeudi 5 mars 2026, les élus de la première chambre du Parlement ont examiné et adopté à l'unanimité, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement. Une actualisation du texte dans la dynamique de modernisation du cadre juridique national en matière de protection environnementale et de développement durable.

La séance a été présidée par Son Excellence Professeur Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale, en présence du Professeur Komla Dodzi Kokoroko, Ministre de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique.

Un texte inscrit dans les engagements internationaux du Togo

Ce projet de loi s'inscrit dans la continuité des engagements pris par le Togo à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio en 1992, ainsi que dans le cadre des conventions internationales relatives aux changements climatiques, à la biodiversité et à la lutte contre la désertification.

Il vise à actualiser la loi-cadre de 2008 afin de l'adapter aux nouvelles exigences internationales, aux évolutions institutionnelles nationales, notamment la décentralisation, et aux défis émergents liés au changement climatique, à la gestion durable des ressources naturelles et à la résilience des populations.

Une réforme alignée sur la feuille de route gouvernementale 2025

La refonte de la législation



environnementale est prévue dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025, avec pour ambition de doter le pays d'un cadre juridique renforcé, capable de soutenir une croissance économique inclusive et durable.

Le texte prend en compte les nouveaux paradigmes en matière de gestion environnementale, notamment ; l'économie verte et l'économie bleue, l'économie circulaire, la mobilité verte, le crédit carbone, le mécanisme REDD+, la responsabilité sociétale des entreprises et la gestion décentralisée de l'environnement.

Des outils renforcés et des innovations majeures

Le projet de loi introduit et consolide plusieurs outils stratégiques, dont les évaluations environnementales et sociales stratégiques, ainsi que des

mesures spécifiques de protection face aux substances nucléaires, radiologiques et biologiques.

Il assure également une meilleure conformité du droit interne aux accords multilatéraux relatifs aux produits chimiques et aux déchets dangereux, tout en révisant les infractions et les sanctions en matière environnementale, notamment en ce qui concerne le milieu marin.

Structuré en cinq titres et comprenant 139 articles, le texte maintient l'architecture fondamentale de la loi de 2008 tout en l'enrichissant de dispositions adaptées aux enjeux contemporains.

Après lecture du rapport de la commission saisi au fond, suivi du débat général qui a permis aux députés de poser des questions au représentant du gouvernement qui a apporté des éclairages sur les raisons de la modifica-

tion du texte, le Président du groupe parlementaire majoritaire UNIR, Aklesso Atcholi a indiqué que la question environnementale n'est ni périphérique,

ni accessoire. Elle est au cœur même de la souveraineté, de la dignité et de l'avenir de la nation.

« Ce projet de loi vient précisément apporter une réponse structurée moderne et ambitieuse aux défis de l'heure en matière environnementale, en inscrivant notre action nationale dans une logique de résilience, d'anticipation et de responsabilité durable. », a-t-il déclaré avant d'inviter les députés du groupe parlementaire UNIR à donner leur quitus à ce projet de loi qui a été adopté à l'unanimité des députés présents.

Revenant sur la portée de la réforme, le ministre Komla Dodzi Kokoroko a insisté sur l'impératif d'actualiser la législation nationale face aux défis environnementaux et climatiques.

« La loi vit et s'adapte aux épreuves comme aux cir-

constances. Celle de 2008 n'y échappe pas. Face aux politiques publiques ambitieuses définies par le Président du Conseil, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, ainsi qu'aux engagements pris lors des conférences internationales qui nous imposent des urgences environnementales et climatiques, il était nécessaire de faire évoluer ce cadre juridique. Au plan national, ce texte consacre de nouveaux paradigmes et réaffirme notre volonté de mieux protéger l'environnement et de répondre avec efficacité aux enjeux climatiques », a-t-il indiqué.

Enfin pour le Président de l'Assemblée nationale, l'adoption de cette loi est à la fois un acte politique, une révision technique et un ajustement juridique. En réalité, elle redessine les contours de notre gouvernance environnementale avec audace et modernité.

« Cette loi va placer le Togo dans une dynamique de cohérence globale alignant les lois nationales avec les engagements internationaux que nous avons pris en faveur de la planète », a-t-il souligné.

A travers l'adoption de cette loi modifiée et complétée, l'Assemblée nationale réaffirme l'engagement du Togo à renforcer la protection de son environnement et à promouvoir un développement durable tout en conciliant croissance économique, préservation des ressources naturelles et bien-être des générations présentes et futures.



RAFRAÎCHIR

INCLINER

SERVIR

**BLACK
BRILLE
DANS TOUT™**

600*
FCFA
BOUTEILLE
33cl

DISPONIBLE EN BOUTEILLE VC 65 CL

*PRIX CONSEILLÉ LA BOUTEILLE DE 33CL

18+ L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX
POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER
AVEC MODÉRATION.